

INFO PRODUITS

ÉDITION 2010 DES DOSSIERS DE L'ÉPARGNE 3 CONTRATS RÉCOMPENSÉS

Créés en 1984, les Dossiers de l'Épargne sont depuis plus de 25 ans, la référence en terme d'analyse et de notation des contrats de banque et d'assurance. Près de 1 500 contrats sont ainsi chaque année analysés par une équipe d'experts qui cette année encore a **choisi de récompenser, 3 contrats de La Mondiale Partenaire conçus pour l'APREP du Label d'Excellence (édition 2010), la plus haute récompense.** Gage de qualité, ces distinctions illustrent notre capacité et notre volonté d'apporter à notre clientèle les meilleures solutions d'épargne.

APREP MULTIGESTION : LABEL D'EXCELLENCE

Aprep Multigestion propose 2 modes de gestion (libre et déléguée) adaptés au degré d'implication du client ainsi que 3 profils de gestion pour les clients désireux de bénéficier du potentiel du rebond des marchés actions et de déléguer leur épargne à des experts financiers. Doté d'une gamme complète d'options d'arbitrages, ce contrat en architecture ouverte propose 2 fonds en euros ainsi que l'accès à une large gamme d'OPCVM sélectionnés pour la qualité de gestion et la diversité des méthodes de gestion des Asset managers référencés. Ce contrat, présente en outre, la prestation Alert' SMS/e-mail. Les Dossiers de l'Épargne ont mis en avant la richesse de ce contrat tant en termes d'options de gestion que de garanties de prévoyance ainsi que la performance de ses fonds en euros.

PROTECTION HOMME-CLE : LABEL D'EXCELLENCE

Pour assurer la pérennité de l'entreprise, **Protection Homme-clé** garantit le versement à l'entreprise d'un capital en cas de décès ou de perte totale et irréversible d'autonomie du dirigeant ou de toute personne dont la disparition entraînerait un préjudice financier pour l'entreprise. Le contrat propose une garantie IPT optionnelle.

Avec en plus les atouts APREP : tarif non fumeur, réduction pour les femmes et tarif dégressif en fonction des capitaux.

Les Dossiers de l'Épargne ont particulièrement apprécié les atouts Aprep et les garanties décès et invalidité proposées.



PROTECTION PERSONNELLE : LABEL D'EXCELLENCE

Protection Personnelle garantit des prestations en cas de décès ou d'invalidité pour couvrir la personne, sa famille, provisionner des droits de successions, assurer des associés entre eux, etc.....

Il offre deux types de garanties : de base (capital en cas de décès et Perte Totale et Irréversible d'Autonomie quelle qu'en soit la cause) et optionnelles (capital en cas d'Invalidité Permanente Totale, indemnités journalières en cas d'Incapacité Temporaire Totale, exonération des primes en cas d'ITT, capital complémentaire en cas de décès accidentel et enfin indexation des garanties.

Enfin, il propose l'option « Croisé Associés » pour permettre à un dirigeant de racheter les parts d'un associé décédé.

S'y ajoutent les atouts APREP : tarif non fumeur, réduction pour les femmes et tarif dégressif en fonction des capitaux.

Les Dossiers de l'Epargne ont relevé les atouts Aprep et la couverture décès jusqu'à 85 ans.